

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 72 (1946)  
**Heft:** 7

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lors de cinq passages successifs de la locomotive. La flèche maxima est de  $\frac{6}{10}$  de millimètre.

Le dernier essai, n° 5, était une épreuve de freinage, pour éprouver la solidité de l'ancrage de la culée VIII. La locomotive en pleine vitesse à la descente a, sur un signe, bloqué d'urgence tous ses freins avant d'atteindre le joint de dilatation.

Dans son rapport, à la suite de ces essais, l'Office fédéral des transports a conclu par :

« Les diagrammes qui représentent très distinctement les diverses amplitudes très peu différentes les unes des autres, prouvent l'excellente tenue élastique du viaduc n° 3. »

A la suite de ces derniers essais, ce même office a autorisé la mise en service de cet ouvrage et le premier train voyageurs régulier a passé le 31 octobre 1945, à 6 h. 45.

Pour permettre de contrôler la bonne tenue de ce viaduc, signalons la pose de nombreux repères de nivellement sur les diverses fondations et sur le tablier. Les variations du joint de dilatation sont périodiquement contrôlées et les mouvements relevés jusqu'à ce jour, variation totale maxima constatée = 11 mm, prouvent le bon comportement du joint glissant.

L'élaboration du projet, les calculs statiques et les plans d'exécution ont tous été faits par le bureau technique du M. O. B.

L'exécution a été confiée à l'entreprise *Losinger et Cie*, à Lausanne, et nous ne pouvons que nous louer du parfait esprit de collaboration, aussi bien scientifique que pratique, qui n'a cessé de régner pendant toute la période d'exécution, entre les agents de la compagnie et les représentants de l'entreprise, ainsi qu'avec ceux de son sous-traitant, les *Constructions tubulaires* de Genève, pour la parfaite exécution de ce viaduc.

## Concours d'idées

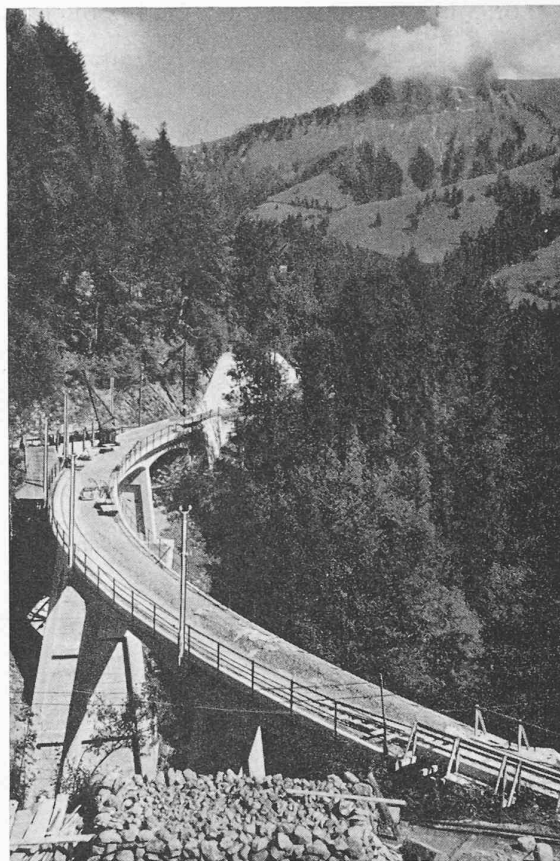
pour l'étude de l'agrandissement du temple  
de Champel, à Genève.

### Extrait du rapport du jury.

Le jury, composé de MM. F. Gampert, architecte, président ; J. Duvillard, architecte, secrétaire ; G. Bovet ; H. D'Espine ; H.-L. Henriod ; Ch. Billaud et G. Peyrot (suppléants : MM. R. Kœchlin et E. Martin) s'est réuni les 5, 10 et 17 septembre 1945. Il a examiné, à titre documentaire et pour s'orienter, un projet d'agrandissement présenté par le Bureau Leclerc & Cie. Il a constaté que les quatre concurrents sollicités avaient rendu leur projet dans les délais fixés et qu'aucun ne devait être écarté pour infraction au programme. Il procéda ensuite à un examen détaillé de chaque projet, prenant en considération les éléments suivants : rapport écrit du concurrent ; situation ; agrandissement du temple, gain de place ; installation d'orgues et emplacement pour chanteurs ; installation de cloches ; caractère architectural ; maison de paroisse.

Dans sa séance du 17 septembre, le jury procéda au classement des projets.

Considérant que seul le projet « Parvis » réalise une solution satisfaisante aussi bien au point de vue architectural, par l'harmonieuse disposition des masses et les belles proportions du parvis, que du point de vue pratique par le groupement judicieux des bâtiments et l'utilisation dans la



F. Zürcher.

Le pont terminé avant la pose de la voie.  
Courbe de 80 m de rayon.

mesure du possible des éléments essentiels du temple existant, le jury a décidé, à l'unanimité, de décerner le 1<sup>er</sup> prix à ce projet et de ne pas décerner d'autres récompenses.

Les autres projets, que le jury ne pourrait recommander en vue d'une réalisation — bien qu'ils aient apporté des solutions originales — feront l'objet de l'attribution de la somme de 500 fr. prévue pour chaque concurrent à l'article 22 du programme.

Au cas où le projet « Parvis » devrait être réalisé, le jury recommande de tenir compte des observations suivantes :

La façade sur rue des salles de paroisse pourrait être traitée avec moins de sécheresse, celles du logement du concierge devraient être mises davantage en harmonie avec le style de l'ensemble des nouveaux bâtiments.

Le caractère religieux et de recueillement devrait être mieux exprimé dans l'architecture intérieure du temple et pourrait être sensiblement amélioré par la suppression de l'éclairage par la coupole.

Une solution meilleure pourrait être trouvée pour l'accès aux salles de réunion du clocher.

Les inconvénients précités pourraient être supprimés si les moyens financiers le permettent.

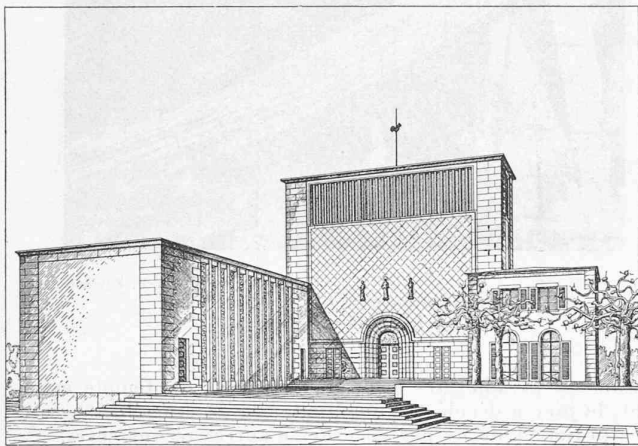
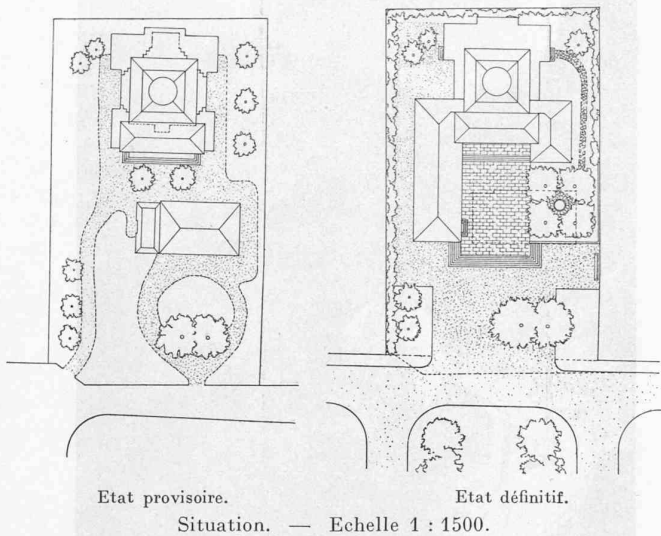
Le jury a réparti comme suit la somme de Fr. 3000, mise à sa disposition :

1 <sup>er</sup> prix Fr. 1000	projet « Parvis » . . . . .	alloc. Fr. 500
	projet « 1536 » . . . . .	» 500
	projet « Alléluia » . . . . .	» 500
	projet « Recueillement » . . . . .	» 500

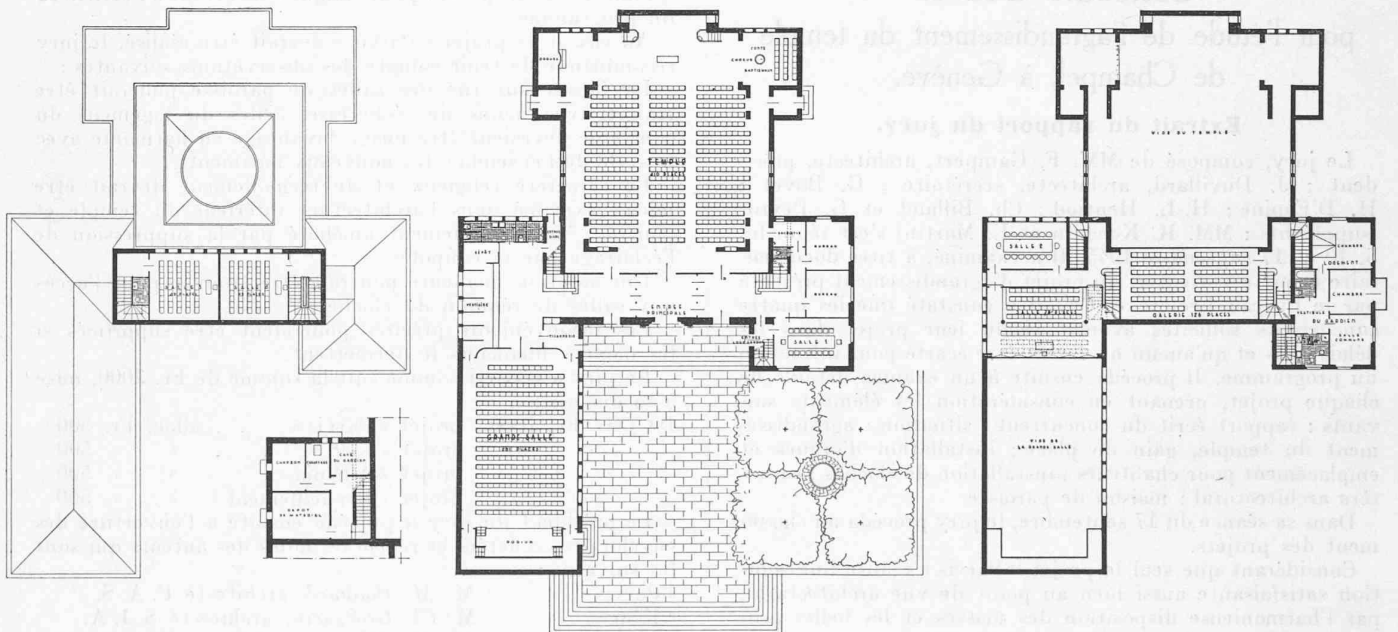
Le président du jury a procédé ensuite à l'ouverture des enveloppes cachetées et révélé les noms des auteurs qui sont les suivants :

« Parvis »	: M. M. <i>Bonnard</i> , architecte F. A. S.
« 1536 »	: M. Cl. <i>Grosgrin</i> , architecte S. I. A.
« Alléluia »	: M. H. <i>Minner</i> , architecte F. A. S.
« Recueillement »	: M. <i>Charles van Berchem</i> , architecte S. I. A.

## CONCOURS D'IDÉES POUR L'ÉTUDE DE L'AGRANDISSEMENT DU TEMPLE DE CHAMPEL, A GENÈVE



Perspective.

Plans des 2<sup>e</sup> étage, sous-sol, rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage. — Echelle 1 : 600.

1<sup>er</sup> prix : projet « Parvis »,

M. M. *Bonnard*, architecte, à Genève.

#### Jugement du jury :

##### *Avantages.*

L'auteur apporte une solution architecturale intéressante et heureuse par l'ordonnance harmonieuse des constructions.

Le gain de place est obtenu sans modification essentielle du gros œuvre.

La solution du clocher est originale et cadre bien avec l'entourage.

Sa masse imposante met le temple en évidence malgré la proximité des immeubles locatifs.

Le parvis et l'entrée sont traités dans un esprit monumental.

##### *Inconvénients.*

La solution ne répond pas au désir exprimé par la paroisse sous l'article 10 (« La paroisse désire, dans la mesure du possible, le maintien de la maison de paroisse actuelle ainsi que la cour entre celle-ci et le temple »).

Le stade provisoire ne donne pas une solution satisfaisante.

L'agrandissement exige une modification de servitude du côté S.-O.

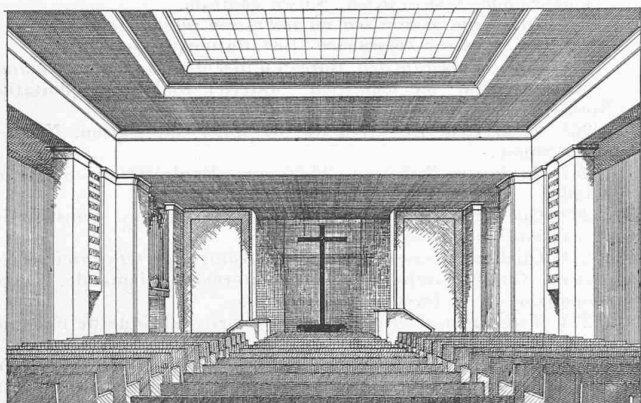
L'emplacement de l'orgue et des chanteurs poserait des problèmes délicats du point de vue de l'acoustique.

Le cube de construction pour les cloches est très important et par suite coûteux.

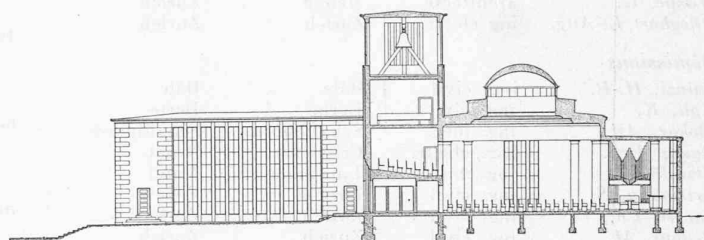
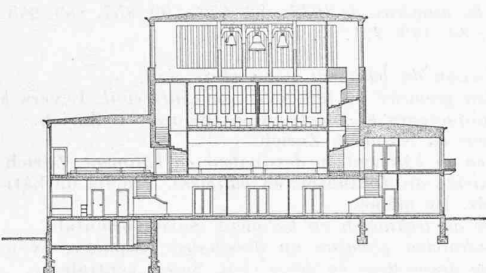
L'unité architecturale n'est pas respectée pour l'annexe du concierge.

Le souci de tenir compte du bâtiment actuel a manifestement limité la possibilité de transformer le caractère du temple pour lui donner l'atmosphère de recueillement désirée.

CONCOURS D'IDÉES POUR L'ÉTUDE DE L'AGRANDISSEMENT DU TEMPLE DE CHAMPEL, A GENÈVE



Temple.



Coupes transversale et longitudinale. — Echelle 1 : 600.

1<sup>er</sup> prix : projet « Parvis »,  
M. M. *Bonnard*, architecte, à Genève.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS  
ET DES ARCHITECTES

Extrait

des procès-verbaux de la 7<sup>me</sup> séance du Comité central  
du 9 novembre 1945  
et de la 1<sup>re</sup> séance du 25 janvier 1946 à Zurich.

1. Etat nominatif.

1. Admission de nouveaux membres.

Par voie de circulation du 12 octobre au 7 novembre 1945,  
ont été admis :

Noms		Domicile	Section
<i>Schmassmann, H.</i> , D <sup>r</sup> phil.	Géologue	Liestal	Bâle
<i>Kümmerly, W.</i>	ingénieur	Berne	Berne
<i>Colomb, J.-P.</i>	ing. civil	Genève	Genève
<i>Marti, H.</i>	architecte	Zurich	Zurich
<i>Zipkes, Ern., D<sup>r</sup></i>	ing. civil	Zurich	Zurich

Dans la séance du Comité central du 9 novembre 1945 ont  
été admis :

<i>Gaudy, G.</i>	architecte	Bâle	Bâle
<i>Bircher, H.</i>	ing. civil	Muri	Berne
<i>Grimm, W.</i>	ing. civil	Thoune	Berne
<i>Zingg, Th.</i>	ing. civil	Berne	Berne
<i>Gerber, W., D<sup>r</sup></i>	ing. électr.	Berne	Berne
<i>Huber, A., D<sup>r</sup></i>	physicien	Muri	Berne
<i>Gerber, P.</i>	architecte	Fribourg	Fribourg
<i>Gregori, R.</i>	ing. civil	Coire	Grisons
<i>Mathys, H.</i>	ing. civil	Goldau	Waldstätte
<i>Kilchenmann, L.</i>	ing. civil	Winterthour	Winterthour
<i>Sulzer, W.</i>	ing. méc.	Winterthour	Winterthour
<i>Hubacher, H.</i>	architecte	Zurich	Zurich
<i>Escher, G.</i>	ing. civil	Zurich	Zurich
<i>Ryser, F.</i>	ing. civil	Zurich	Zurich
<i>Germann, V.</i>	ing. électr.	Zurich	Zurich
<i>Oehler, K., D<sup>r</sup></i>	ing. électr.	Zurich	Zurich

Par voie de circulation du 20 décembre 1945 au 22 janvier  
1946 ont été admis :

<i>Perrenaud, J.-L.</i>	ing. civil	Bâle	Bâle
<i>Keel, C.-G.</i>	ing. électr.	Bâle	Bâle
<i>Arbenz, P.</i>	architecte	Muri	Berne
<i>Isler, Th.</i>	ing. civil	Gümligen	Berne
<i>Revilliod, G.</i>	architecte	Genève	Genève
<i>Blandin, J.</i>	ing. électr.	Genève	Genève
<i>de Saugy, J.</i>	ing. méc.	Genève	Genève
<i>Fuhr, H.</i>	ing. civil	Coire	Grisons
<i>Eugster, Ern., dir.</i>	ing. forest.	Ragaz	Grisons
<i>Duckert, G.</i>	ing. civil	Neuchâtel	Neuchâtel
<i>Perret Adr., D<sup>r</sup></i>	ing. chim.	Neuchâtel	Neuchâtel
<i>Jacobi, R.</i>	ing. méc.	Feuerthalen	Schaffhouse
<i>Cavevaschini, G.</i>	ing. rural	Locarno	Tessin
<i>de Kalbermatten, E.</i>	architecte	Sion	Valais
<i>Welti, Fr.</i>	ing. civil	Sion	Valais
<i>Amann, M.</i>	architecte	Lausanne	Vaud
<i>Brugger, Fr.</i>	architecte	Lausanne	Vaud
<i>Butticaz, J.-L.</i>	architecte	Lausanne	Vaud
<i>Abetel, G.</i>	ing. civil	Lausanne	Vaud
<i>Capponi, G.</i>	ing. civil	Lausanne	Vaud
<i>Cloux, Fr.</i>	ing. civil	Lausanne	Vaud
<i>Cosandey, M.</i>	ing. civil	Lausanne	Vaud
<i>Décombaz, Ch.</i>	ing. civil	Lausanne	Vaud
<i>Desmeules, J.</i>	ing. civil	Lausanne	Vaud
<i>Fallet, P.</i>	ing. civil	Pully	Vaud
<i>Gorgat, P.</i>	ing. civil	Aigle	Vaud
<i>Maillard, P.</i>	ing. civil	Château-d'Oex	Vaud
<i>Mayor, H.</i>	ing. civil	Cossonay	Vaud
<i>Subilia, Ol.</i>	ing. civil	Yvonand	Vaud
<i>Bérard, Ph., dir.</i>	ing. électr.	Grandvaux	Vaud
<i>Cornaz, R.</i>	ing. méc.	Lausanne	Vaud
<i>Deslex, R.</i>	ing. méc.	Lausanne	Vaud
<i>Erni, H.</i>	architecte	Nebikon	Waldstätte
<i>Günther, R.</i>	architecte	Lucerne	Waldstätte
<i>v. Weissenfluh, H.</i>	architecte	Lucerne	Waldstätte
<i>Borgeaud, G., D<sup>r</sup></i>	ing. méc.	Winterthour	Winterthour
<i>Eicher, Fr.</i>	ing. méc.	Oberwinterthour	Winterthour
<i>Sulzer, G., dir.</i>	ing. méc.	Winterthour	Winterthour
<i>Bertin, D.</i>	architecte	Wallisellen	Zurich
<i>Custer, W.</i>	architecte	Zurich	Zurich